



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal

tenue à la salle municipale,

120, rue des Églises, Kinnear's Mills,

le 5 novembre 2012, à 20 heures

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC de l'Amiante (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
Tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 5 novembre 2012, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Mesdames Michelle Pageau et Céline Landry et Messieurs Vincent Blais, James Allan et Patrice Nadeau.

Absent : Monsieur Michel Breton,

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2012-159

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Nomination d'un maire (esse) suppléant(e) ;
5. Entretien hivernal des chemins ;
6. Adoption du règlement numéro 450 règlement donnant un code d'éthique et de déontologie aux employés de la municipalité de Kinnear's Mills ;
7. Avis de motion en vue de l'adoption du premier projet de règlement numéro 451 ;
8. Adoption du premier projet de règlement numéro 451 amendement le règlement numéro 264 ;
9. Dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes ;
10. Dépôt semestriel de l'état des revenus et des dépenses ;
11. Dépôt du rapport du maire ;
12. Résolution d'adoption relative au compte rendu et orientation préliminaire de la CPTAQ concernant la demande à portée collective (article 59, LPTAA) ;
13. Transport adapté de la région de l'Amiante inc.;
14. Centre d'archives de la région de Thetford ;
15. Cours en ligne – mariage civil et union civile ;
16. Jour du Souvenir ;
17. Déblaiement des terrains de stationnement ;
18. Achat du terrain appartenant à Colette Léveillé et Richard Lapointe ;
19. Demande de dérogation mineure de Gérard Gagnon ;
20. Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (Amélioration de la route du 3^e Rang ;
21. Adhésion à la FQM ;
22. Correspondance ;
23. Comptes du mois ;
24. Période de questions ;
25. Divers ;
26. Demande de subvention des divers comités ;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

- 27. Héritage Kinnear's Mills ;
- 28. Levée de la séance.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 1er octobre 2012.

2012- 160 NOMINATION D'UN(E) MAIRE (SSE) SUPPLÉANT(E)

Il est proposé par Vincent Blais et appuyé par Michelle Pageau et résolu que Céline Landry soit nommée mairesse suppléante du 5 novembre 2012 au 4 novembre 2013 et qu'elle puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

2012-161 ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

Attendu qu' en vertu des articles 4 et 66 de la Loi sur les compétences municipales, une municipalité peut décréter par résolution les chemins dont elle est dispensée d'entretenir l'hiver et ceux dont elle a l'entretien ;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des conseillers que tous les chemins de la municipalité de Kinnear's Mills qui sont sous la charge de ladite municipalité de Kinnear's Mills, soient fermés à toute circulation à compter du 15 novembre 2012 jusqu'au 15 mai 2013, à l'exception des rues, routes et chemins décrits à l'article suivant ;

Que les rues, routes et chemins suivants soient ouverts et entretenus par la municipalité pour le passage des véhicules automobiles durant la saison d'hiver 2012-2013 :

N°	NOM	LONGUEUR
1-	ROUTE MONFETTE	3,88 km
2-	2 ^e RANG	0,59 km
3-	CHEMIN MAGWOOD	3,10 km
4-	CHEMIN DES ÉRABLES	0,43 km
5-	ROUTE COXON	1,50 km
6-	3 ^e RANG	5,97 km
7-	RANG ST-JOSEPH	0,44 km
8-	ROUTE DU 4 ^E RANG	1,87 km
9-	CHEMIN LATULIPPE	0,16 km
10-	CHEMIN CRAIG	2,89 km
11-	ROUTE BÉDARD	0,78 km
12-	CH. DE KINNEAR'S MILLS	1,96 km
13-	ROUTE DU 12 ^e RANG	3,97 km
14-	RANG ALLAN	3,56 km
15-	13 ^e RANG	5,10 km
16-	ROUTE DU 15 ^e RANG	1,16 km
17-	RUE DES ÉGLISES	0,48 km
18-	RUE DES FONDATEURS	0,49 km
19-	CHEMIN TRÉPANIER	0,27 km
20-	RUE LOWRY	0,31 km

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC de l'Amiante (Québec)**

21- RUE DU FOYER	0,23 km
TOTAL	39,14 km

Qu'il est imposé et il sera prélevé, au cours de l'année 2013, sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, une taxe foncière générale à un taux suffisant d'après leurs valeurs au rôle d'évaluation de la municipalité, pour pourvoir à une partie du coût d'entretien pour le passage des véhicules automobiles sur les rues, routes et chemins.

Dans le cas des chemins fermés pour la saison hivernale, des panneaux signalant la fermeture desdits chemins seront installés aux 2 extrémités de ce dernier.

2012-162

ADOPTION DU RÈGLEMENT 450 DONNANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Proposé par Céline Landry et appuyé par Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le RÈGLEMENT 450 donnant un code d'éthique et de déontologie aux employés soit et est adopté.

Que les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées.

QU'une copie certifiée conforme dudit règlement soit transmise au MAMROT.

AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 451

AVIS DE MOTION est donné par Céline Landry qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 451 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin de modifier la définition de bâtiment accessoire. Une dispense de lecture est également déposée.

2012-063

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 451 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 264

Proposé par Céline Landry et appuyé par Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le premier projet du règlement numéro 451, amendant le règlement de zonage numéro 264 afin de modifier la définition de bâtiment accessoire soit et est adoptée.

Une assemblée publique de consultation sur le projet se tiendra le 3 décembre à 19 h 30, en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la salle municipale.

2012-164

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES

La directrice générale dépose la liste, en date du 1er novembre 2012, des personnes endettées pour taxes envers la municipalité (art. 112 CM).

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier aux personnes visées un nouvel état de compte pour les plus anciennes taxes impayées, à savoir celles de 2007, 2008, 2009 et 2010, et en cas de non-paiement, d'entreprendre des démarches pour la vente desdits biens.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-165 DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

La directrice générale dépose l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2012 ainsi que l'état comparatif de l'année précédente, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*.

2012-166 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Tel que le prescrit l'article 955 du *Code municipal*, M. le maire dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'une copie du rapport soit distribuée à chaque adresse municipale.

2012-167 RÉOLUTION D'ADOPTION RELATIVE AU COMPTE RENDU ET ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE L' (article 59, LPTAA)

Attendu que le 13 juillet 2011, la MRC des Appalaches a adopté la résolution CM-2011-07-6328 visant une demande à portée collective à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) en vertu de l'article 59 de la LPTAA ;

Attendu que cette demande a donné lieu à 5 rencontres qui ont réuni des représentants de la CPTAQ, de la MRC, des municipalités locales ainsi que des trois Fédération de l'UPA soit de la Beauce, de Lotbinière-Mégantic et de l'Estrie ;

Attendu que le résultat cartographique a par la suite été validé par la municipalité de Kinnear's Mills qui est satisfaite du résultat qui lui apparaît avantageux pour sa municipalité ;

Attendu que suite à ces rencontres, une entente globale a été conclue et la CPTAQ a rendu une orientation préliminaire le 10 octobre 2012 (dossier numéro 373059) ;

Attendu que cette orientation préliminaire concerne l'implantation d'usages résidentiels en zone agricole permanente soit à l'intérieur des îlots déstructurés convenus (volet 1) ou sur des unités foncières d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole permanente et compris à l'intérieur des secteurs convenus (volet 2) ;

Attendu que le bilan de l'orientation préliminaire porte le nombre à environ 137 résidences potentielles, réparties à l'intérieur des îlots déstructurés et des secteurs convenus ;

Attendu que tous les membres du conseil municipal ont lu et bien compris les objets de l'orientation préliminaire ;

Attendu que l'obtention d'un avis favorable de la MRC, des UPA et de chacune des municipalités concernées est conditionnelle au dépôt de la décision de la CPTAQ ;

Attendu qu'il y a ainsi lieu d'adopter une résolution afin d'accepter l'ensemble des dispositions contenues dans l'orientation préliminaire de la CPTAQ ;

En conséquence, il est proposé par Vincent Blais et résolu unanimement :

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC de l'Amiante (Québec)**

Que le conseil de la municipalité signifie à la CPTAQ son accord sur le résultat de la demande à portée collective contenu à l'intérieur de l'orientation préliminaire transmis par la CPTAQ le 10 octobre 2012 (dossier numéro 373059) ;

Que le conseil de la municipalité s'engage, le cas échéant, à modifier son plan et ses règlements d'urbanisme de manière à se conformer aux exigences de la décision de la CPTAQ.

2012-168 TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.

Il a été résolu que la corporation municipale de Kinnear's Mills, participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2013 au montant de 108,00 \$ par usager, soit pour un nombre de 1 usager pour une contribution totale de 108,00 \$.

Que les prévisions budgétaires 2013 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

Proposé par Michelle Pageau
Appuyé par Céline Landry

ADOPTÉE

2012-169 CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE THETFORD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la contribution pour l'année 2012 au montant de 42,12 \$ au Centre d'archives de la région de Thetford.

2012-170 COURS EN LIGNE – MARIAGE CIVIL ET UNION CIVILE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire Paul Vachon à suivre le cours en ligne « Mariage civil et union civile » et de payer les frais de 130 \$ plus taxes.

2012-171 JOUR DU SOUVENIR

La Légion Royale Canadienne invite un représentant de la municipalité à une cérémonie du Jour du Souvenir, le dimanche 11 novembre pour y déposer une gerbe au nom des citoyens. Elle demande également d'acheter une gerbe de fleurs au montant de 25,00 \$ à 45,00 \$.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir un don de 50 \$ mais cette somme ne doit pas servir à l'achat de fleurs. M. Paul Vachon, maire, sera présent à cette cérémonie du 11 novembre.

2012-172 DÉBLAIEMENT DES TERRAINS DE STATIONNEMENT

Il est proposé par Patrice Nadeau et appuyé par James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers que Serge Bolduc soit engagé pour effectuer le déblaiement des terrains de stationnement de l'édifice municipal au cours de la saison d'hiver 2012 - 2013 pour un prix forfaitaire de 650,00 \$ incluant le sablage.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

- 2012-173** **ACHAT DU TERRAIN APPARTENANT À COLETTE LÉVEILLÉE ET RICHARD LAPOINTE**
- Attendu que** la municipalité désire offrir la possibilité de construire de nouvelles résidences dans le périmètre urbain ;
- Attendu que** la municipalité désire être proactive dans la gestion de ses projets de développement ;
- Attendu que** la municipalité fait un lien entre l'augmentation de la population du périmètre urbain et le retour de quelques services importants à la qualité de vie de ses citoyens ;
- En conséquence**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter les lots 5A-2, 5A-3, 5A-4, 5A-5, 5A-6, 5A-7, 5A-8, 5A-9 et 5A-10 du cadastre du canton de Leeds rang 04 appartenant à Colette Léveillée et Richard Lapointe pour le montant de 60 000,00 \$
- QUE les frais d'arpentage et de notaire soient payées par la municipalité ;
- QUE M. Paul Vachon, maire et/ou Madame Claudette Perreault, directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer tous les documents requis dans cet achat.
- 2012-174** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE GÉRARD GAGNON.**
- Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure aux règlements de lotissement selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme concernant la marge de recul pour le garage et le chalet, pourvu que tous les autres articles des règlements soient respectés. Noter que les 2 bâtiments sont déjà érigés.
- 2012-175** **SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER «AMÉLIORATION DE LA ROUTE DU 3^E RANG »**
- Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.
- 2012-176** **ADHÉSION À LA FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)**
- Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la FQM et de payer la cotisation pour l'année 2013 au montant de 658,22 \$ plus taxes.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC de l'Amiante (Québec)**

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

- 23-10-12 Lettre de signalement du comité famille sur l'état du parc municipal.
- 30-10-12 Invitation à un cocktail dînatoire : Association du Parti Conservateur le mercredi 14 novembre 2012.
- 31-10-12 SDE : Invitation au déjeuner-conférence dans le cadre de la Semaine de l'économie sociale. Le jeudi 22 novembre 2012.
- 5-11-12 Stéphane Nolet : travaux sur le chemin de l'érablière, afin de permettre la circulation des véhicules lourds.
- 5-11-12 Lettre de remerciements au Comité d'embellissement pour l'entretien de la pelouse.

2012-177

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	5 019,50
C0002555	Postes Canada	214,43
C0002556	Petite Caisse	178,41
C0002557	Roger Lowry	114,21
C0002558	Michel Horbatuk	6,88
C0002559	Rick MacRae	1 379,70
C0002560	Alarme et communication R.L. inc.	172,46
C0002561	9014-7992 Québec Inc.	872,66
C0002562	Régie Intermunicipale région Thetford	75,27
C0002563	Mégaburo	83,72
C0002564	Jean-Guy Pageau	23,00
C0002565	Léo Brochu	100,00
C0002566	James Allan	100,00
C0002567	Pro-Design enr.	80,48
C0002568	Entreprise Sanifer	1 604,48
C0002569	Signalisation de l'Estrie	50,14
C0002570	Fonds d'information sur le territoire	9,00
C0002571	Pisciculture Goucan	4 500,00
C0002572	Gaston Cimon (débroussaillage)	388,03
C0002573	Le Pro du CB	1 169,30
C0002574	F.Q.M.	756,79
C0002575	Imprimerie Gingras et fils	197,76
C0002576	Richard Bisson	845,06
C0002581	Agence de revenu du Canada DAS	526,20
C0002582	Ministère du revenu DAS	1 181,46
C0002583	Comité des loisirs	1 562,60
C0002584	Comité d'embellissement	180,64
C0002585	Hélène Doré (Internet – Pacte rural)	75,00
C0002586	Louise Saillant (Internet – Pacte rural)	75,00
C0002587	Mégaburo	86,22
C0002588	Jean-Guy Pageau	58,05
C0002589	Claudette Perreault	132,44
C0002590	Scierie du Canton	36,78
C0002591	Céline Landry	24,08
C0002592	Karen Thivierge	13,37
C0002593	Solange Trépanier	27,09

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

C0002594	Jean-Guy Pageau	20,70
C0002595	Rick MacRae	3 310,19
C0002596	Richard Bisson	931,29
C0002597	MCDC	90,00
	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
L1200006	Hydro Québec	316,97
L1200007	Bell Canada	313,34
	Total	26 979,09

PÉRIODE DE QUESTIONS

Denis Sylvain demande qu'une partie du fossé sur le chemin Monfette soit nettoyé.
Stéphane Nolet demande l'amélioration du chemin des Érables pour le transport d'eau d'érable.

DIVERS

Michelle Pageau informe les citoyens que le comité famille a reçu 108 réponses sur 155 sondages distribués dans la municipalité. Elle remercie tous ceux qui ont participé.

2012-178

DEMANDE DE SUBVENTION DES DIVERS COMITÉS

Attendu que le conseil municipal est imputable de toutes les dépenses faites au nom de la municipalité de Kinnear's Mills ;

Attendu que les comités relèvent du conseil municipal ;

Attendu que les pratiques comptables d'une saine gestion financière exige que le conseil municipal soit au fait des gestes financiers posés par ses commettants.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que dorénavant, toute demande de subvention adressée à la municipalité de Kinnear's Mills par les divers comités, devra être accompagnée de leurs états financiers.

2012-179

HERITAGE KINNEAR'S MILLS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer une avance de fonds à Héritage Kinnear's Mills au montant de 5 000 \$ afin de permettre le remboursement des factures pour leurs activités de la saison 2012. Il est entendu que Héritage Kinnear's Mills remettra ce montant à la municipalité avant la fin de l'année 2012. Lettre reçue de Héritage et signée par le président James Allan.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC de l'Amiante (Québec)**

2012-180 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 42 .

Signé : Paul Vachon

Paul Vachon, maire

signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière